PATRICE ROMAIN

Parents d'élèves

mode d'emploi

Guide de survie
à l'usage des parents

les Éditions de l'Étudiant

001-304_Parents_CC25_PC.indd 3 01/12/2025 15:13:17

À la Clo, la crevette
et son Ulysse, Titi
et les deux princesses…

001-304_Parents_CC25_PC.indd 7 01/12/2025 15:13:17

Chers parents d'élèves,

Votre enfant, votre petit chéri, la chair de votre chair, va entrer à l'école/au collège/au lycée. En bons parents, vous vous inquiétez. C'est légitime.

Vous avez consulté le site https://www.education.gouv.fr ; vous avez écouté le discours du ministre ; vous avez lu les instructions officielles… et vous êtes perdus.

D'un côté, on vous décrit une école idyllique, avec des professeurs extraordinaires, une administration à votre écoute et une ambiance de travail propice à la poursuite de hautes études. Et de l'autre, vous avez des amis qui vous relatent des faits révoltants concernant la scolarité de leurs enfants.

Grâce à (à cause de ?) mon expérience de l'Éducation nationale (quarante-trois ans de service en tant qu'instituteur, directeur d'école puis principal de collège) et celle, plus modeste, de père d'élèves (deux exemplaires seulement à mon actif), je vais essayer de répondre à

001-304_Parents_CC25_PC.indd 9 01/12/2025 15:13:17

vos interrogations, de vous montrer la face cachée du système et de vous aider à mieux le comprendre. Donc à mieux surmonter les situations ubuesques que vous allez rencontrer. De fait, je vous le confirme déjà : il y a un monde entre ce que les décideurs veulent vous faire croire dans les médias et la réalité du terrain.

Je ne souhaite aucunement vous abreuver de conseils. De quel droit ? Simplement vous rassurer et vous proposer quelques suggestions que je prétends empreintes de bon sens. Le tout sans grandes envolées lyriques mais avec recul et pragmatisme.

Et surtout, *surtout*, sans langue de bois.

Dans l'**Éducation nationale, la réalité dépasse souvent la fiction. Vous aurez du mal à le croire, mais je vous le certifie : TOUS LES PROPOS ET TOUTES LES ANECDOTES RAPPORTÉS DANS CE LIVRE SONT VÉRIDIQUES…**

J'ai juste procédé à l'anonymisation des personnes et des lieux.

Bonne lecture !

Patrice ROMAIN
patrice.romain@hotmail.fr

1

L'organisation pyramidale de l'Éducation nationale

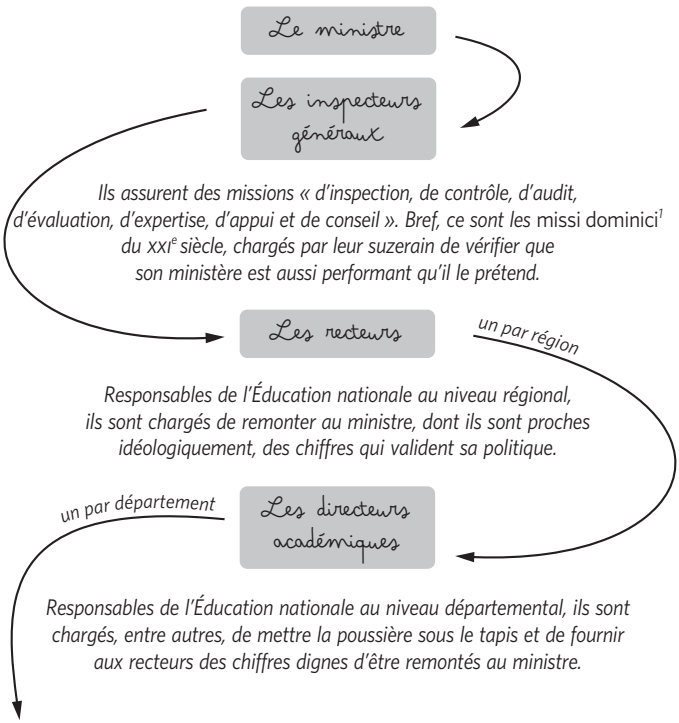

1. À l'époque des Carolingiens, inspecteurs royaux qui visitaient les provinces.

001-304_Parents_CC25_PC.indd 11 01/12/2025 15:13:18

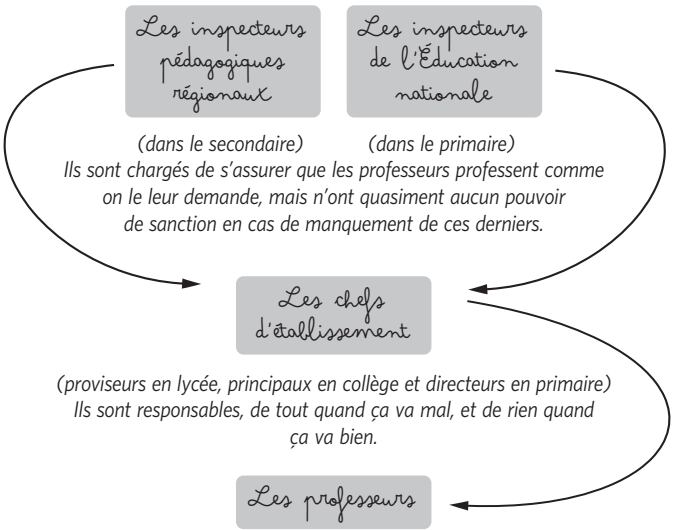
Les inspecteurs pédagogiques régionaux
Les inspecteurs de l'Éducation nationale
(dans le secondaire)
(dans le primaire)
Ils sont chargés de s'assurer que les professeurs professent comme on le leur demande, mais n'ont quasiment aucun pouvoir de sanction en cas de manquement de ces derniers.
Les chefs d'établissement
(proviseurs en lycée, principaux en collège et directeurs en primaire)
Ils sont responsables, de tout quand ça va mal, et de rien quand ça va bien.
Les professeurs

2

Fin août

Votre souci

« *Demain, c'est la rentrée. Mon enfant est anxieux à l'idée d'entrer à l'école primaire.* »

Remarque

Encore heureux ! C'est le contraire qui serait étonnant, voire inquiétant.

Comme tous les autres pitchouns, votre petit a besoin de rites initiatiques pour se construire. La rentrée scolaire en est un. Et puis il faut relativiser. Certaines civilisations, amérindienne par exemple, imposaient à leurs jeunes des épreuves autrement plus sévères ! Déjà qu'il n'en reste plus beaucoup dans l'Éducation nationale, avec toutes les mesures prises pour ne pas traumatiser l'élève roi, « au centre du système éducatif » : plus de compositions, plus d'examens sélectifs, plus de notes, plus de redoublements, plus de sanctions (pas encore, mais ça va venir)…

Le vrai courage, c'est de surmonter sa peur. Nouveaux professeurs, nouveaux camarades, nouvel environnement : *tous* les élèves éprouvent une certaine appréhension la veille de la rentrée. Et *tous* la vainquent. Plus ou moins rapidement, je vous

001-304_Parents_CC25_PC.indd 13 01/12/2025 15:13:18

l'accorde. Simplement, certains manifestent leur angoisse plus que d'autres.

Vous-même, n'êtes-vous pas un peu nerveuse aujourd'hui ? Peut-être encore plus, d'ailleurs, que votre *bambino* ! Et puis, rappelez-vous la veille de votre premier jour dans votre nouveau travail.

Enfin, je vais vous faire une confidence : la maîtresse de votre enfant fait des cauchemars depuis deux semaines. Et elle, ça fait 30 rentrées que ça dure !

***

Votre souci

« *Quand je vois comment s'est passé le CE1 l'année scolaire dernière, je me demande si, cette année, je ne vais pas faire l'école à la maison.* »

Remarque

La décision vous appartient.

Pourquoi pas, si vous pensez que vous en avez les compétences et, surtout, si vous êtes convaincue que c'est *vraiment* dans l'intérêt de votre héritier…

Préparez-vous psychologiquement : l'Éducation nationale, vexée que vous ne lui fassiez pas confiance, va vous chercher des poux dans la tête. Et ce, même si vous avez plus de diplômes, de patience et de savoir-faire que la vacataire qui vient d'être recrutée pour ~~garder les~~ enseigner aux élèves du CE2 que votre enfant doit intégrer.

Il ne faudra pas que les courriers de la direction académique, d'abord aimables, puis fermes, et enfin comminatoires, vous

001-304_Parents_CC25_PC.indd 14 01/12/2025 15:13:18

déstabilisent : c'est juste la procédure, l'habitude, la tradition. D'ailleurs, les recevrez-vous ? Où les preuves seront-elles ? Vous n'aurez jamais signé d'accusé de réception de lettre recommandée !

Vous avez peur que l'administration vous envoie un huissier ? Laissez-moi rire ! La ligne budgétaire « litiges » du rectorat n'est déjà pas suffisamment abondée pour d'une part rémunérer les avocats qui défendent l'institution au tribunal, d'autre part indemniser les parents qui gagnent leur procès contre elle lorsque des cours ne sont pas assurés, par exemple. Alors vous pensez, rémunérer un commissaire de justice !

Quant à la visite de l'inspecteur, vous allez la rater : la sonnette de votre logement sera en panne, ou alors le brave homme se présentera le jour d'une « sortie scolaire » au Louvre avec votre progéniture… Soyez tranquille, le cadre supérieur râle déjà à cause de ce travail supplémentaire qu'on lui a imposé :

« Il va falloir recruter, parce que moi, tout seul, je ne m'en sors pas ! »

Il ne poussera pas le zèle jusqu'à s'acharner sur vous. L'homme en costume-cravate a autre chose à faire. Il se bornera à constater, puis il rédigera un rapport et passera à autre chose. Le temps que votre dossier arrive sur le bureau d'un juge, votre enfant aura 16 ans et l'affaire sera close. Vous ne risquez donc rien.

L'institution aurait d'ailleurs mauvaise grâce à vous sanctionner, vous qui faites travailler votre petit chaque jour, alors qu'elle sait très bien que des milliers d'enfants déscolarisés ne suivent aucune instruction en famille. Et ce, en toute impunité, car chez les hauts fonctionnaires chargés de vérifier et de contrôler la qualité de cet enseignement particulier, on ne trouve guère de volontaires pour se risquer dans une cité un peu chaude…

Les directions académiques croulent sous les signalements d'absences que remontent les chefs d'établissement.

001-304_Parents_CC25_PC.indd 15 01/12/2025 15:13:18

Elles n'arrivent pas à combler leur retard. De fait, elles se contentent de menacer pour avoir bonne conscience, en ne passant qu'exceptionnellement aux actes, faute de temps. Je ne vous parle même pas de l'encombrement des tribunaux. Une directrice académique a avoué un jour à ses cadres qu'elle avait transmis quelques rares cas au procureur de la République avec « une efficience toute relative ».

Traduisez « un classement sans suite ».

***

Votre souci

« *Cette année scolaire, j'espère que mon cadet sera en CE2 avec la maîtresse que mon aîné a eue l'année dernière. Elle était extraordinaire.* »

Remarque

Cette jeune enseignante faisait effectivement l'unanimité et, ça tombait bien, elle souhaitait rester dans cette école.

Hélas, en juillet dernier, elle a définitivement quitté l'établissement scolaire de votre enfant, vu qu'elle n'y avait été nommée que pour un an. Le professeur qui va lui succéder traîne un certain nombre de casseroles, mais il a plus d'ancienneté qu'elle.

Dans l'Éducation nationale, l'affectation des enseignants ne se joue en effet pas au mérite (quel mot affreux !), mais au seul « barème ». En clair, plus vous êtes vieux, plus vous avez de points et plus vous avez de chances d'obtenir le bahut que vous voulez. Conséquence : de jeunes enseignants enthousiastes et motivés se retrouvent à des postes… qui les démotivent.

L'intérêt des élèves n'est évidemment jamais pris en compte.

001-304_Parents_CC25_PC.indd 16 01/12/2025 15:13:18

* * *

Votre souci

« *Je suis inquiète pour la rentrée de mon enfant au collège. Je vais aller en parler à la cheffe d'établissement.* »

Remarque

Ce n'est pas l'idée du siècle.

Entre ses enseignants qui menacent de faire grève, deux postes de professeur de français non pourvus, le cuisinier qui n'est toujours pas rentré de vacances, le réseau informatique qui a sauté, le nouveau mobilier qui n'a pas été livré, une canalisation qui a crevé cet été dans les toilettes, l'enquête administrative reçue ce matin à compléter pour hier dernier délai, des emplois du temps à refaire à cause d'un changement de dernière minute, la traditionnelle grand-messe de prérentrée de la rectrice, la secrétaire en congé longue maladie qui n'est pas remplacée, les entretiens de recrutement des assistants d'éducation, l'accueil individuel des enseignants nommés la semaine dernière et les inscriptions hors délai d'élèves non prévus qui modifient la composition des classes ; la principale est légèrement occupée.

Mieux vaut attendre que la rentrée soit passée pour solliciter un rendez-vous, mais plutôt avec le professeur principal pour un problème au sein de la classe, avec l'infirmière pour un problème médical, ou avec le CPE[1] pour un problème en dehors de la classe.

1. Conseiller principal d'éducation.

001-304_Parents_CC25_PC.indd 17 01/12/2025 15:13:18

Gardez à l'esprit que ces entretiens, c'est comme l'alcool : il ne faut pas en abuser. Un seul quart d'heure consacré à chaque parent d'élève, ça ferait quand même deux cent cinquante heures d'entrevues pour la cheffe d'établissement. Ménagez sa monture, elle veut aller loin : jusqu'en juin de l'année prochaine, et plus si affinités !

***

Votre souci

« *Pour sa rentrée au collège, j'hésite à offrir un portable à mon enfant.* »

Remarque

C'est le moment d'assumer votre responsabilité de parent.

Notez bien que le portable ne figure pas dans la liste des fournitures scolaires, que c'est un objet de convoitise coûteux et fragile, qu'il augmente un peu plus le fameux « poids du cartable », que vous pourrez joindre votre petit à tout moment en cas d'urgence puisque le collège possède une ligne téléphonique fixe, que surfer sur les réseaux sociaux risque d'entraîner des histoires à n'en plus finir, etc.

Bref, à l'intérieur de l'établissement, le portable est totalement inutile. Ce qui signifie que votre enfant n'en a absolument pas besoin. Enfin, pour un usage scolaire s'entend. D'autant plus que l'article L. 511-5 du Code de l'éducation interdit son utilisation !

Votre pitchoun vous en réclame un parce que « tous mes copains en ont ». Il fabule : ses copains avancent le même argument à leurs parents. Mais c'est vous et vous seule qui

001-304_Parents_CC25_PC.indd 18 01/12/2025 15:13:18

décidez de suivre le troupeau ou pas. Vous savez très bien que les résultats scolaires d'un élève dépendent en partie du temps qu'il passe devant les écrans… Non, votre angelot ne sera pas « exclu » du groupe si vous n'accédez pas à sa supplique. Ses vrais amis lui resteront fidèles. Quant aux « amis » de circonstance qui « likeraient » ses photos, quelle importance ?

Allez, avouez-le, il n'y a aucune honte à avoir : l'entrée au collège *vous* angoisse, et ce portable *vous* rassurera. En vérité, *vous* souhaitez avoir la possibilité de joindre votre chouchou d'amour juste avant son entrée et juste après sa sortie du bahut. Je vous comprends. Dans ce cas, un téléphone éteint dans une poche dédiée de son sac, à l'abri des regards, suffit amplement. Vous penserez bien sûr à vérifier discrètement que l'appareil ne s'est pas allumé par inadvertance au cours de la journée. C'est si tentant !

***

Votre souci

« *Je suis soucieuse : le futur collège de mon enfant n'a pas de très bons résultats au DNB*[1]*. Contrairement aux établissements alentour…* »

Remarque

Houlà ! Ne vous fiez surtout pas aux chiffres !

L'équipe enseignante d'un lycée de REP[2] qui plafonne à 80 % de réussite au bac est autrement plus performante que celle d'un

1. Diplôme national du brevet.
2. Réseau d'éducation prioritaire.

001-304_Parents_CC25_PC.indd 19 01/12/2025 15:13:18

lycée composé exclusivement d'élèves issus de CSP[1] favorisées, dont 90 % « seulement » ont obtenu le précieux sésame !

Chaque chef d'établissement reçoit une lettre de mission de sa hiérarchie, avec des objectifs à atteindre en termes de résultats aux examens. Il est évalué sur le degré d'atteinte de ces objectifs. Conséquence : les notes au contrôle continu reflètent parfois moins le niveau réel des élèves que le degré de « carriérisme » du principal ou du proviseur. En effet, plus le chefaillon est motivé, plus il incite ses professeurs à faire preuve de bienveillance dans leurs évaluations, et plus il triche en remontant leurs moyennes sur le logiciel juste avant de les transmettre à sa hiérarchie. Illustration : un des collèges auxquels vous faites allusion, malgré ses nombreux élèves non-lecteurs et/ou « omniabsents », a obtenu les meilleurs résultats des environs au DNB !

L'apparente faiblesse générale du futur bahut de votre petit prouve au contraire que l'équipe pédagogique est honnête.

Quant à la réussite supposée des autres établissements du département, là encore, pas de panique. Avant la publication officielle des résultats, le directeur académique réunit les présidents de tous les centres de correction et leur demande, pour la forme car sa décision est déjà prise, jusqu'à quelle moyenne ils acceptent de descendre pour attribuer l'examen. Le taux de réussite départemental dépend donc plus de l'importance du « rattrapage » effectué que du véritable niveau des élèves. C'est ainsi, exemple pris au hasard, qu'un élève de Seine-Saint-Denis peut obtenir son DNB avec 7,5 de moyenne, tandis que son homologue de Gironde aura été recalé malgré son 9 de moyenne…

***

1. Catégorie socioprofessionnelle.

001-304_Parents_CC25_PC.indd 20 01/12/2025 15:13:19

Votre souci

« *La principale vient de nous prévenir que la date d'accueil des internes, qu'elle nous avait donnée en juin, a changé. J'avais pris ma journée pour accompagner mon enfant !* »

Remarque

Non seulement la principale n'est pour rien dans cette modification imprévue, mais elle s'en serait bien passée.

C'est le président du conseil départemental qui a exigé ce changement de dernière minute. Le haut personnage politique tient à inaugurer le nouveau collège ce jour-là. Les médias seront présents. À six mois des élections, c'est tout bénéfice pour lui…

La cheffe d'établissement, qui avait émis des réserves auprès du cabinet présidentiel, s'est d'ailleurs fait appeler Arthur par sa directrice académique. Laquelle avait été alertée par l'élu du peuple, outré qu'une petite principale non concernée ose le contrarier dans son opération de com.

Tant pis pour l'organisation pédagogique de la rentrée, à revoir entièrement. Et tant pis pour vous, parent d'élève. Sauf si vous êtes du genre à apprécier les buffets d'après discours…

Il y a des priorités dans la vie !

* * *

Votre souci

« *Je viens d'écouter les consignes de la ministre… Cette année scolaire va être une catastrophe !* »

001-304_Parents_CC25_PC.indd 21 01/12/2025 15:13:19

Remarque

Ne vous mettez pas martel en tête !

La ministre est une politique. Elle n'a pas tenu ces propos pour le bien de l'Éducation nationale, mais pour celui de son parti. Et je ne suis pas persuadé qu'au fond elle y accorde beaucoup d'importance, ni même qu'elle soit convaincue de leur pertinence.

Ce ne sont que des effets d'annonce. Vous avez du temps à perdre ? Relisez les conférences de rentrée de tous ses prédécesseurs. Si vous trouvez une seule de leurs recommandations qui a résisté au temps, je vous paie les fournitures scolaires de votre enfant !